

## Afri-Textile de Maurice prend possession du COTEBU au Burundi

PANA, 17/11/2010 Bujumbura, Burundi - L'Afri-textile de Maurice a obtenu une concession de 30 ans sur le complexe textile du Burundi (COTEBU) moyennant une mise de 10 millions de dollars us, apprend-on du ministre burundais de la bonne gouvernance et de la privatisation. L'usine avait été construite dans les années 1980, avec l'aide financière et technique du gouvernement chinois, avant de tomber en faillite en 2007 et mettre au chômage 1.600 employés. Cette faillite a été davantage ressentie par l'armée, la police, les élèves et colliers qui s'habillaient à COTEBU de frais, de même que par les femmes burundaises et celles de la sous-région des grands lacs loin d'être indifférentes aux tissus imprimés au label COTEBU. L'Etat burundais, pour sa part, gagne au change, dans la cession de l'usine textile qui lui permettra de faire rentrer taxes et impôts, au lieu de garder des bâtiments de la COTEBU qui se délabraient chaque jour d'avantage, a déclaré en substance le ministre Gahimbare. L'accord de concession prévoit la reprise progressive des activités, et projette de reprendre, au départ, 800 employés du personnel envoyé au chômage qui devra au bout de quatre années, réintégrer entièrement son ancienne entreprise. D'autre part, tous les investissements opérés par Afri-textile dans le COTEBU durant la période concédée sont considérés comme une propriété de l'Etat burundais, indique l'accord qui prévoit la suspension de cette clause en cas de résiliation abusive du contrat par la partie burundaise. La nouvelle étape de mise en valeur du COTEBU par les privés sud-africains inaugure un programme gouvernemental de privatisation de toutes les entreprises dont les bilans financiers s'avèrent négatifs, a avisé le ministre burundais de la bonne gouvernance et de la privatisation, Jean-Baptiste Gahimbare. La politique de privatisation au Burundi se heurte parfois à de fortes résistances syndicales, comme dans le cas de l'Office national des Télécommunications (ONATEL) dont on annonce vainement le rachat par des privés depuis plusieurs années. Les mêmes résistances s'observent au niveau de la Régie de l'eau et de l'électricité (REGIDESO) ou encore la société sucrière du Moso (SOSUMO). Au cours de ces cinq dernières années, l'Etat a aussi la privatisation de l'Office national pharmaceutique (ONAPHA) cédé pour 10 millions de dollars us, à des opérateurs économiques sud-africains, tandis que des privés nationaux ont pris possession du grand abattoir de Bujumbura, pour un million de dollars us. Par contre le sort de l'ancienne verrerie du Burundi (VERUNDI) reste inconnu, après plusieurs années de faillite déclarée de cette usine qui alimentait le marché local et celui de la sous-région des grands lacs en verres et bouteilles jugés de bonne facture, avant de rendre l'âme dans les années 1990.